













Madame Marylise LEBRANCHU Ministre de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Fonction publique 80, rue de Lille 75007 PARIS

Objet : Abrogation du dispositif « journée de carence ».

Madame la Ministre,

Au moment de son instauration, toutes nos organisations syndicales ont dénoncé la mise en place d'une journée de carence pour les agents de la Fonction Publique et en ont demandé le retrait.

En effet, cette mesure pénalise durement les personnels contraints à congés maladie sur prescription médicale. Ils subissent, de fait, une baisse de leurs salaires comme s'ils étaient coupables d'être malades. Cette nouvelle amputation de leur pouvoir d'achat vient s'ajouter à celles dues au gel de la valeur du point, à l'augmentation des cotisations pour les pensions.

Il s'agit bien d'une nouvelle atteinte au statut des fonctionnaires et d'une volonté de stigmatisation des agents de la Fonction publique.

Nos organisations considèrent qu'il faut plutôt agir sur les conditions de travail et le renforcement de la médecine de prévention.

Nos organisations syndicales réaffirment qu'il est indispensable d'abroger au plus vite la disposition législative, à l'origine de ce dispositif aussi injuste qu'inefficace.

Dans l'attente d'une réponse rapide, elles vous prient d'accepter, Madame la Ministre, leurs sincères salutations.

Pour l'UFFA-CFDT Brigitte JUMEL

PourUIAFP/FO Christian GROLIER Pour Interfon CFTC Michel MOREAU

M

Pour la FSU Bernadette GROISON Pour Fonctions Publiques CGC Vincent HACQUIN

> Pour Solidaires Thitrinh LESCURE

Pour la CGT Fonction Publique Jean-Marc CANON

> Pour UNSA Fontionnaires Elisabeth DAVID

a six

J. Gamis